

CC BAYEUX INTERCOM

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

MONSIEUR LE PRESIDENT
 CC BAYEUX INTERCOM
 BP 62070

14406 BAYEUX CEDEX

Prélèvement du : mercredi 04 mai 2022 à 11h30
 Code Sise du prélèvement 00223278
 Installation Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-EST
 Nom du point de surveillance PC ARGANCHY
 Localisation exacte ROBINET CIMETIERE
 Commune ARGANCHY

Prélevé par : REMI PELLUET
 Type visite : D1+D2 EN DISTRIBUTION
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	12,3 °C				25,00
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,29 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2022.S353-2

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	37 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Trichloroéthane-1,1,2	<0,05 µg/L				
Trichloroéthylène	<0,05 µg/L		10,00		

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUES

Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,01 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,01 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,01 µg/L		0,10		
Fluoranthène *	0,02 µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst. *)	0,0200 µg/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,01 µg/L		0,10		

CHLOROBENZENES

Chlorobenzène	<0,05 µg/L				
---------------	------------	--	--	--	--

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :

ARGANCHY
 BAYEUX
 GUERON
 MONCEAUX-EN-BESSIN
 SAINT-LOUP-HORS
 SAINT-MARTIN-DES-ENTREES
 SAINT-VIGOR-LE-GRAND
 SONDMERVIEU
 SUBLES

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00223278)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

SYNOPSIS
OF THE